



RAPPORT D'ACTIVITES

2022

« Le mot du Président » par Jérôme Vecchio

Au moment d'écrire ces lignes, le Conseil d'Administration de notre Chambre va être renouvelé afin de respecter les statuts de notre association.

Je vois cette élection du C.A. comme un encouragement et une illustration au bon fonctionnement de nos instances. C'est également l'expression de l'envie de faire vivre des valeurs communes et partagées par l'ensemble de nos membres. Le conseil d'administration fraîchement élu m'accompagnera durant les deux prochaines années afin de poursuivre les actions de la Chambre autour de projets novateurs et porteurs de nouveaux challenges.

Ensemble, nous parviendrons à maintenir nos entreprises et nos objectifs vers des horizons plus propices aux échanges et à la croissance de notre région.

Une vue d'ensemble,

La CCIH en 6 termes : ASBL de droit privé, prestataire de services, réseau d'affaires, ancrage local, présence internationale. Elle est en outre neutre, a-politique et a-syndicale mais ceci n'empêchant pas de prendre position, selon les circonstances qui nous impactent ou qui impactent nos membres.

Les Chambres belges « s'engagent à répondre aux intérêts et préoccupations de leurs membres, elles oeuvrent en faveur d'un environnement encourageant l'esprit de libre entreprise et s'efforcent, de la sorte, à contribuer de manière essentielle à la prospérité de leur région. Elles rassemblent les entrepreneurs pour leur permettre de créer de nouvelles opportunités et de la valeur ajoutée » (extrait du programme d'accréditation de Belgian Chambers).

La CCIH en 4 métiers :

- Les formalités Export et Création : Certificats d'origine, visas de documents, services ambassades, carnets ATA, services traductions, formations techniques, signatures digitales « Globalsign », ... Pour le volet création : guichet d'entreprises agréé.
- La mise en réseau (événements, formations et communication) : Business event, visites d'entreprises, breakfast in, petit-déjeuner d'informations,... Séminaires inter et intra entreprises, cycles de formations thématiques, clubs de formation (management, commercial, communication, femmes dirigeantes « entre soie », « import-export », techniques douanières, ODD/SDG, RH, Directeurs Financiers, Intelligence Stratégique,...), cours de langue, ainsi que les 3 « CCI Link » (dirigeants de moins de 40 ans). Nos supports de communication pour et par nos membres : lettre d'informations « CCIHTAG » et sa version électronique, revue de presse quotidienne, réseaux sociaux, newsletter « Export », divers formats de vidéos,...

- L'accompagnement d'entreprise : sur les thématiques énergétiques (« Facilitateur URE Process »), sur les « ODD/SDG », le Mentorat entrepreneurial, la propriété intellectuelle, la Directive Européenne « lanceur d'alerte » ainsi que sur l'Intelligence Stratégique (Rehgis). En général, centrale de réponses et d'aiguillage pour les questions liées à la gestion de l'entreprise.
- Acteur de développement économique local : Partenaire de différents comités de développement stratégique (Zone Igretec et Idea), relais institutionnels multiples. Promoteur de sa zone d'activités et des entreprises locales. La CCIH est intégrée dans la Chambre Wallonne et la Fédération belge.

Le développement à l'international

Les CCI sont officiellement mandatées pour délivrer aux entreprises les certificats d'origine (CO) et les carnets d'admission temporaire (ATA). Les Chambres sont aussi amenées à viser d'autres documents commerciaux à la demande des entreprises, ou à les assister dans leurs démarches auprès d'ambassades et Services Publics Fédéraux (SPF) établis à Bruxelles. Ces missions constituent d'ailleurs le métier historique des CCI en Belgique, ainsi qu'un peu partout dans le monde. Certains produits sont d'ailleurs la propriété des CCI comme par exemple les carnets ATA et les Incoterms.

Les formalités liées à l'émission des CO n'impliquent pas toutes les entreprises exportatrices, loin s'en faut. Le volume des transactions reste néanmoins un indicateur de la santé des secteurs économiques et plus particulièrement sur notre zone. Les chiffres de 2022 ont très sérieusement rebondi après les années Covid et la perte d'un très gros client en 2018. Cela est dû à l'arrivée d'un nouveau gros client bienvenu, car pour toute la Belgique le constat n'est pas le même. En effet, à l'exception de la CCIWapi et de nous, la décroissance a été de 10 % pour l'ensemble des autres CCI Belges. Il ne faut pas être devin pour lier cette décroissance à la Guerre en Ukraine et tous les embargos pris. La Fédération belge, dont le financement est assuré par une quote-part de chaque CCI au nombre de CO émis, prévoit une nouvelle décroissance de l'ordre de 15 % en 2023. Notre budget a donc aussi intégré cette donnée. Les carnets ATA (ainsi que les traductions), dont la vocation est de permettre, par exemple, d'aller dans des salons avec du matériel sans paiement de droits de douanes, se sont maintenus en 2022 malgré le contexte. Une des raisons est l'obligation d'utiliser des carnets ATA pour le Royaume-Uni, ce qui n'était pas le cas tant qu'il restait dans l'UE.

Produits/année	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Total CO dont	10323	8202	8182	8889	8815	12227	12501	13033
• C.O. papiers	7	3	125	570	572	806	968	1387
• C.O. digitaux	10316	8199	8057	8319	8243	11421	11533	11646
Visas	4059	3023	2845	2847	2958	4826	4566	4691

Ambassades	54	73	81	131	365	694	821	781
Carnets ATA	21	21	7	27	39	28	46	51
Traductions	30	15	17	48	63	74	57	79
Globalsign	54	45	30	63	49	34	84	52

Pour rappel, la perte d'un très gros client en 2017, qui suite à une fusion internationale, a centralisé ses formalités aux Pays-Bas est un cas d'école qui s'est inversé en 2022 avec l'arrivée d'un nouveau gros client pour notre CCI. Le bonheur des uns fait donc le malheur des autres. Ce facteur reste néanmoins très inquiétant pour l'ensemble des CCI, qu'elles soient du nord ou du sud du pays, car Anvers reste la porte naturelle de sortie des marchandises. Notre Chambre force régulièrement la Fédération à trouver des pistes pour éviter le transfert intra-belge des formalités vers Anvers. Il s'agit réellement d'un dossier requérant sans cesse notre vigilance, car dans le même temps la charte de la Fédération nous interdit toute concurrence inter-CCI. Le projet CCIH de réseau d'expertise externe en douanes, finalisé en février 2020, vise à renforcer notre poids dans ces matières et ce, pour éventuellement ramener localement des clients utilisant des prestataires externes de type transporteurs non-locaux. Nous prenons donc des mesures préventives pour enrayer l'érosion et pour aussi forcer notre Fédération à entendre et agir sur cette problématique.

Pour information, la dématérialisation des CO via Digichambers a éclipsé les documents papier qui nécessitaient un déplacement physique en nos locaux. La pandémie a eu comme seul effet « bénéfique » de dématérialiser totalement ce service dès le début de la crise, vu la fermeture de nos bureaux au public. Les chiffres 2022 parlent d'eux-mêmes. Le mouvement est identique bien entendu dans toute la Belgique.

L'autre dématérialisation orchestrée par Digichambers SA a concerné le carnet ATA (Admission Temporaire de Marchandises pour prospecter hors de l'Union Européenne lors de foires, dépannages, spectacles, concours hippiques, etc ...). Le carnet peut traverser plus de 70 pays sur les cinq continents, sans la moindre taxe ou coût dû au dédouanement. L'avantage concurrentiel de cette plateforme, ainsi que la présence mondiale des CCI, nous permettent d'envisager sereinement de futurs développements, dont un rôle de cobaye dans un projet de blockchain pour les ATA. Ce projet est porté bien entendu par notre Fédération et a repris vie en 2021 après un arrêt à cause de la situation.

D'autre part et depuis de nombreuses années, tout comme les autres CCI wallonnes, notre mission est aussi d'informer, d'orienter et de renseigner les entreprises wallonnes désireuses d'exporter. Les questions demeurent très ponctuelles et celles qui nécessitent un suivi spécialisé sont réorientées vers d'autres partenaires. Via le Secrétariat d'Intendance à l'Exportation (SIEx), nous assurons, en soutien de l'AWEX, la promotion de certaines audiences des Attachés Economiques et Commerciaux en poste à l'étranger et nous faisons de même avec des attachés douaniers en collaboration avec la Fédération des CCI.

L'AWEX nous a aussi confié la gestion d'une subvention destinée à favoriser les traductions techniques et commerciales des PME exportatrices. Permettre aux

exportateurs de réduire leur budget « traductions » de moitié nous apparaît comme un soutien efficace et nécessaire. Même si les logiciels de traduction sont de plus en plus utilisés en entreprises, notre incitant a bien attiré les clients en 2022 (il concerne, pour faire simple, les traductions très spécifiques où les mots ont toute leur précision).

Notre offre de services en formations « commerce international » ou en cours de langues répond aux mêmes attentes. Le succès rencontré par nos séminaires et cycles est même renforcé par une demande d'accompagnement en intra-entreprise.

Les marchés étrangers sont à notre porte. Passez celle de votre CCI.

Le Guichet d'entreprises agréé Formalis(Group S)

Le Guichet d'entreprises est une activité à part au sein de la CCIH, car ce service public, présent sur notre siège de Charleroi, accueille tous types d'entreprises (personnes physiques ou morales) pour des besoins légaux très spécifiques. En effet, les données de la Banque Carrefour des Entreprises (BCE) est la référence pour des organismes officiels tels l'AFSCA, l'ONSS, ... Le Guichet d'entreprises est une délégation de gestion que nous avons acceptée en 2003, d'abord en solo, et depuis 2008 en partenariat opérationnel avec le GroupS.

Nous délivrons également des extraits BCE comme preuve de légitimité des entreprises belges à l'étranger. Nous avons développé autant que possible les démarches à distance, par mail de manière privilégiée, pour pallier aux problèmes de mobilité.

Le nombre de démarches reste constant d'années en années. L'année 2022 n'a pas été mauvaise avec 163 dossiers traités (113 en 2021 et 131 en 2020) par rapport à +/-200 en année normale. Beaucoup de clients reviennent régulièrement pour leurs demandes de modification ou pour des conseils personnalisés en diverses matières liées à l'exercice de leur activité indépendante. La CCIH propose aussi des informations à la création, qui dépasse son rôle de Guichet agréé.

Les événements

Retour enfin à la normale après deux années de distanciel ou d'événements limités, et donc retour la diversité de notre offre de networking. Les différents types d'activités trouvent des publics différents et la multiplication des genres renforce une meilleure segmentation des publics.

A tous niveaux de fonctions (dirigeants, cadres, employés, etc.), nos membres et non-membres cherchent à établir de nouveaux contacts et à mieux connaître leurs voisins, principalement pour développer entre eux des affaires, mais également pour faire à travers l'échange, la découverte de l'autre.

Deux événements à mettre en exergue pour 2022. Primo, le village/guingette du départ du tour de France à Binche en juillet. La légèreté avant toutes choses. Que faire de plus quand on a du soleil, des buffets, des boissons et un air d'accordéon pour la convivialité. Secundo, la soirée « nouveaux membres » où

pour la première fois, nous avons aussi convié les membres moins nouveaux ! La facilité d'échanges entre les participants nous invite fortement à garder le standard pour les prochaines éditions.

Participer aux différentes « activités » de la Chambre, c'est se donner les « chances » de maintenir un réseau de contacts et de conclure potentiellement de bonnes affaires.

Les formations

En 2022, la CCIH a poursuivi ses activités de formations déclinées sous forme de séminaires d'informations ou techniques, cycles thématiques, formations longues, cours de langues et clubs thématiques. Le tout s'est tenu quasi totalement en présentiel.

En contact permanent avec les entreprises, nous sommes informés de leurs besoins en formations et nous y répondons, que ce soit suite à une évolution de législation ou de réglementation ou en vue d'une mise à niveau des compétences de leur personnel.

Pour nos clubs, la situation est enfin revenue à la normale après deux années de jonglerie entre le présentiel et le distanciel. Nous en avons quelques-uns à lancer ou à relancer.

Le club commercial a ainsi été relancé en 2022 après le succès du premier cycle en 2021. Le club en « techniques douanières » a poursuivi son recrutement permanent et ses séances tout au long de l'année. Il en a été de même avec les Clubs « DRH », « Communication », « directeurs financiers » et « business leaders ».

Pour la première fois, nous allons commercialiser le club « entre soie » (pour femmes dirigeantes) conjointement avec la CCIBW pour augmenter la diversité géographique. Bien entendu, les 3 clubs « ccilink » continuent de vivre dans leur environnement spécifique, pour le bonheur des participants.

Il reste encore de nombreuses thématiques à traiter dans nos cartons et elles apparaîtront au fur et à mesure des marques d'intérêt que nous aurons décelées au fil des rencontres. L'ensemble des clubs balaiera ainsi les différents aspects de la gestion quotidienne de l'entreprise.

Nos nombreux clubs de formations répondent à des besoins spécifiques et tous ces clubs, dans le « grand club » qu'est la chambre, se basent sur les affinités électives. Nous pensons que la méthode traditionnelle de répondre aux attentes disparates de notre membership sur une large base ne correspond plus à l'ère du temps, à fortiori avec les nouvelles générations. Cependant, la recherche des complémentarités entre les petits groupes reste la seule voie pour une intégration réussie dans le plus grand projet de la Chambre.

Conscients de l'importance d'une bonne maîtrise des langues pour le développement international des entreprises hainuyères, nous proposons aussi des cours de langues ou des tables de conversation en entreprise (en anglais et en néerlandais principalement).

Outre les formations inter-entreprises, sous forme de séminaires classiques, nous pouvons aussi organiser en intra-entreprises quantité de thématiques qui sont alors abordées par des spécialistes taillant les contenus sur mesure.

L'ensemble de notre offre de formations se trouve sur le site internet. Un catalogue permanent de ce que nous pouvons offrir ou développer en matière de formations se retrouve en ligne. Il est régulièrement mis à jour. Une version plus courte, reprenant en quelque sorte les typologies de formations, est insérée dans la farde commerciale qui est distribuée en clientèle et un choix des produits du moment est envoyé dans une enveloppe mensuelle. L'idée sous-jacente derrière ces deux catalogues est de montrer notre grande souplesse en la matière et de nous positionner comme un prestataire naturel.

Pour renforcer cette prégnance, depuis 2015, nous offrons aux membres la gratuité automatique des séminaires de base, pour les différencier, les remercier de leur adhésion et renforcer leur sentiment d'appartenance à la Chambre. Cette gratuité a été rendue possible par la confiance témoignée par des sponsors « séminaires » que nous remercions vivement ici. Depuis lors, nous avons convaincu des centaines de participants qui peuvent ainsi penser à nous pour les autres formations proposées.

Donc, pour vos formations, suivez nos informations.

La communication

Pour suivre nos activités, mais aussi pour faire connaître les produits et services ou bénéficier d'informations utiles, la CCI Hainaut informe les membres au travers de différents supports de communication : la newsletter imprimée CCIH Tag, la version électronique de la newsletter (envoyée à +/- 4000 adresses mails), des cartons et des e-mails d'invitation (afin de mieux cibler certaines activités), la Revue de Presse électronique quotidienne, le site web, la newsletter « Rehgis » et celle « Export », le groupe CCIH sur LinkedIn, etc.

Quant au magazine mensuel CCIMag, nous avons arrêté les frais en janvier 2021 vu le déficit conséquent par disparition des annonceurs. Nous ne pensons par contre pas à supprimer notre newsletter CCIHTag papier car elle continue à matérialiser le lien avec le membership et nous permet d'assurer notre visibilité, avec tous les autres supports informatiques existants bien entendu. Comme signalé d'autre part, nous avons lancé aussi des formats différents sous forme de capsule vidéo. Plusieurs formats ont d'ailleurs été testés en alternance tout au long de l'année. Au « saviez-vous que ... ? » initial, nous avons développé les « soit dit en passant » en format intimiste d'un chef d'entreprises couplé à un format très court pour nos réseaux sociaux. Ce produit vise avant tout à apporter de la légèreté et de l'humanité dans le contexte ambiant. En format court, et aussi pour nos réseaux sociaux, nous avons interviewé des nouveaux membres lors de la soirée annuelle qui leur est consacrée. Un autre format existe aussi pour les participants de nos CCILink. Enfin, nous allons proposer, à l'instar de ce qui se faisait dans le CCIMag, des profils d'entreprises. Nous pensons même, à terme en faire un produit commercial. Bref, la diversité des formats nous permet de nous adresser à différents publics et rien n'empêche de renverser la logique et d'adapter des formats en fonction des besoins. Pour réaliser toutes ces capsules,

la Chambre a donc investi dans un set d'appareils et de dispositifs tout au long de 2022.

Nos événements et notre communication se doivent de faire rayonner un sentiment positif et de confiance en soi sur notre zone d'activités, tant à la fois en termes d'appartenance géographique que d'appartenance à la Chambre. C'est le challenge que nous avons continué à tenter en 2022.

L'accompagnement en Intelligence Stratégique (Rehgis)

Outre l'accompagnement individuel des entreprises, l'équipe publie une newsletter électronique et assure aussi une présence IS sur les réseaux sociaux LinkedIn et Twitter.

Ces canaux permettent à Rehgis de faire la promotion de ses événements, de ses ateliers collectifs et de ses accompagnements individuels. Des cadres et dirigeants de PME hennuyères y prennent part, découvrant plus en détail les trois piliers de l'Intelligence Stratégique que sont la Veille, l'Influence et la Protection.

Cette vision globale de l'offre IS nous est demandée dans le cadre de la programmation des fonds structurels FEDER 2014-2020, pour laquelle nous avons introduit une fiche-projet, à la fois dans la continuité de notre expérience mais aussi dans le renforcement de l'accompagnement individuel. Cette nouvelle programmation aurait dû être confirmée dès 2014, mais un retard certain dans le chef des décideurs institutionnels en a empêché la mise en place opérationnelle. Nous avons néanmoins débuté la nouvelle fiche-projet avec les nouveaux attendus (c'est-à-dire centraliser le tout sur plus d'accompagnements individuels d'entreprises). Notre anticipation nous a donc permis de pouvoir continuer notre offre de service avec seulement de légers aménagements. Les demandes enregistrées depuis confortent nos choix et nous permettent d'atteindre les objectifs fixés. Les conventions administratives définitives ont été finalement approuvées durant le second semestre 2016 et prolongent de facto le projet à due concurrence.

La création de la Sowalfin, comme ensemblier en lieu et place de l'AEI, a réouvert les discussions sur la prochaine programmation avec un cortège de nouveaux questionnements. De trop nombreuses réunions de l'ensemble des opérateurs économiques concernés avec la Sowalfin nous ont fait comprendre que nous n'avions plus notre place dans la nouvelle programmation. Nous ne sommes pas les seuls bien entendu et la raison est la suivante : la Sowalfin veut, pour faire simple, un seul produit uniforme pour toute la Wallonie. Rehgis est trop éloigné du diagnostic général voulu, comme le sont aussi certains autres opérateurs. Le projet a donc pris fin en décembre 2022 avec la reprise d'une personne sur le payroll et la fin du contrat pour l'autre.

Ceci étant dit, l'expertise acquise au long de ces différentes programmations Feder n'est pas perdue car une offre de service en la matière, certes allégée, sera toujours disponible, et ce sur fonds propres et sans la lourdeur administrative inhérente à la subsidiation Feder/RW.

Avec Rehgis, rejoignez donc le cercle des décideurs VIP (veille, influence et protection).

Le facilitateur URE (utilisation rationnelle de l'énergie) Process

Au-delà des séminaires et des formations par petits groupes d'entreprises, le projet reste avant tout dédié à des accompagnements et suivis énergétiques individuels. La Région wallonne, en mi-2019, a évalué la pertinence de la poursuite de cette action en ressortant un appel d'offres de nouveau remporté par notre consortium. Mme Karen Huysentruyt, sous statut d'indépendante, poursuit donc les attendus du programme même si les objectifs ont été revus à la baisse pour des raisons budgétaires, ce qui est peu compréhensible en fin de compte.

Nouveau projet : permanence en propriété intellectuelle

Dans son baromètre 2022 sur les PME et la propriété intellectuelle, l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO) révèle que seulement 10% des PME de l'UE détiennent des droits de propriété intellectuelle (marques, modèles, brevets...).

Pourtant, les PME qui ont des droits de PI obtiennent 68% de revenus supplémentaires par employé par rapport aux PME qui n'en ont pas. Une grande majorité des PME ne savent pas comment tirer le meilleur profit de leurs actifs intellectuels, ni où trouver de l'aide pour développer leur stratégie PI. La permanence PI lancée par la CCIH veut répondre à ce besoin. La Chambre s'est associée avec deux cabinets référence (Kirkpatrick et Calysta) que nous remercions vivement pour cette collaboration. Pour info, le Premier conseil est gratuit pour les membres de la Chambre.

Nouveau projet : réponse aux besoins de main d'oeuvre

Fortes de leur expérience de 30 ans, les MIRE de Mons-Borinage, Centre et Charleroi ont prouvé des résultats d'insertion et de satisfaction des employeurs. Elles se veulent disponibles, réactives et prospectives afin de participer à la réconciliation des difficultés de recrutement sur le marché de l'emploi. Les MIRE agissent dans différents secteurs où les postes de première qualification sont disponibles : vente, logistique, administratif, nettoyage, horeca, la construction et l'électricité, le transport, la sécurité, etc.

La CCIH a donc noué des liens institutionnels avec les MIR de sa zone, en y déléguant un de ses administrateurs par MIR. Nous les avons aussi convaincues de désigner, pour les 3 zones, une et une seule personne de contact pour toutes les questions relatives aux besoins en main d'œuvre. La mission est de mettre en œuvre des actions collectives ou individuelles d'accompagnement, de formation et d'insertion, et permettre une réponse aux besoins de recrutement des entreprises. Partenaire de la CCIH, il est la personne de contact pour toutes les entreprises afin de leur proposer une offre de services concertée avec les acteurs locaux.

Le rôle institutionnel de la Chambre est donc bien d'apporter des pistes de solutions à un des problèmes majeurs des entreprises et assure donc ainsi un rôle sociétal revendiqué.

Nouveau projet : lanceurs d'alerte

Une Directive Européenne de 2019 a défini des normes minimales pour la protection des lanceurs d'alerte. Il s'agit de personnes qui, au cours de leur emploi ou de leur collaboration avec une entreprise publique ou privée, ont constaté certaines violations et souhaitent les signaler. A titre d'exemple : la violation des règles relatives aux marchés publics, aux services financiers, à la prévention du blanchiment de capitaux, à la santé publique, à la protection de l'environnement ou des données, à l'évasion ou fraude fiscale ... La directive a été transposée en droit belge en novembre 2022, avec application le 15 février 2023.

Toutes les entreprises et organisations – du secteur privé comme du public – devront à terme mettre en place un canal de signalement interne. Bien entendu, avec des garanties suffisantes en matière d'indépendance, de confidentialité, d'anonymat, de suivi et de protection des données. Le calendrier d'implémentation est lié au nombre de travailleurs occupés et dès 2023 la première obligation concernera les entreprises de plus de 250 travailleurs. Pour décembre 2023, toutes les entreprises de plus de 50 travailleurs seront concernées.

Les CCI francophones et la Fédération belge ont négocié avec plusieurs prestataires, dont les CCI finlandaises pour déployer une solution totalement intégrée. Benoit Moons a été mandaté par les CCI Wallonnes pour négocier en leur nom et de nombreuses réunions ont eu lieu en petits comités. Le choix final de la solution de la CCI Helsinki a été avalisé et la commercialisation a commencé en fin 2022. Les CCI, étant quasi les seules à en parler, les entreprises ont été plus qu'attentistes. L'année 2023 devrait changer la donne.

Le réseau des CCI, de par sa neutralité et son indépendance, est probablement la meilleure « tierce partie » pour vous aider à déployer cette obligation légale dans vos entreprises.

Mentorat

La SOWALFIN, initiatrice du dispositif, a réuni des organismes reconnus pour leur relation avec le terrain et la mise en relation des entrepreneurs : les CCI wallonnes et le Réseau « Entreprendre Wallonie » pour proposer, ensemble, un dispositif wallon unique de « mentorat entrepreneurial ». Les 3 partenaires encadrent ce dispositif, en garantissent les valeurs éthiques et en assurent le fonctionnement opérationnel.

Le mentorat entrepreneurial met en relation deux entrepreneurs à des niveaux différents de développement. Au sein de leur binôme, ils échangent et partagent leur expérience en toute confidentialité afin de favoriser leur développement mutuel et la croissance de leurs activités. Le mentorat entrepreneurial est avant tout une relation humaine, interpersonnelle dans laquelle un entrepreneur chevronné, le mentor, offre son expérience à un plus jeune entrepreneur expérimenté, le « mentoré », pour le soutenir dans la croissance de son entreprise.

En 2022, nous avons deux nouveaux mentors actifs, ayant constitué leur binôme respectif, et nous avons, pour 2023, à relancer une campagne de recrutement. Nous tenons à les remercier tous pour leur engagement dans cette belle aventure mêlant entrepreneuriat et citoyenneté. Et avis aux amateurs.

Objectifs de développement durable (ODD/SDG)

La vocation de base d'une entreprise consiste à créer de la valeur et à participer au bien commun. Ce bien commun est été clairement traduit par les 17 Objectifs de Développement Durable (O.D.D. ou SDG en anglais), qui ont été fixés lors du Sommet de Rio + 20 et adoptés ensuite par l'Assemblée Générale de l'ONU le 25 septembre 2015. Ils représentent clairement le plan d'action mondial destiné à, d'ici 2030, libérer l'humanité de la pauvreté et à mettre la planète sur la voie de la durabilité. Nos entreprises ne peuvent pas passer à côté. Et cela d'autant moins que de plus en plus d'opérateurs économiques sont attentifs à ce que leurs partenaires, fournisseurs et sous-traitants soient activement attentifs à ces enjeux.

À l'instar de leurs homologues flamandes, les Chambres de Commerce et d'Industrie de Wallonie, avec leur structure régionale (la CCI Wallonie), entendent offrir aux entreprises wallonnes la possibilité de parfaire, concrétiser et faire connaître leur engagement d'entrepreneuriat durable, en liaison avec le réseau des institutions onusiennes.

Un double niveau de certification est ainsi mis en place. D'abord, la certification CCI Wallonie de la Charte pour l'Entrepreneuriat Durable, octroyée sur base d'une année de mise en œuvre d'un plan de développement durable, comprenant au moins 10 actions nouvelles ou améliorées, couvrant ensemble chacun des 5 clusters regroupant les 17 O.D.D. Ces 5 clusters sont appelés les 5 P: les personnes, la planète, la prospérité, la paix et le partenariat. Ensuite, un certificat Unitar (Nations Unies) est octroyé si au moins une action est entreprise dans chacun des 17 O.D.D. sur une période ininterrompue de 3 ans.

Dans les deux cas, la décision finale revient à un comité indépendant d'évaluation qui a été mis en place en fin 2021.

La CCIH est particulièrement heureuse d'avoir été la première CCI wallonne à introduire une candidature auprès de ce comité ; il s'agissait de BSCA. Le dossier a été accepté et d'autres candidatures ont bien suivi en 2022. Le mouvement est d'ores et déjà bien enclenché ; un rapide succès en, disons, une année de commercialisation. Nos commerciaux/accompagnateurs en la matière ont aussi élaboré un « club » de partage d'expériences entre entreprises inscrites, et ce avec celles de notre consœur du BW.

Si vous aussi, vous souhaitez en savoir plus sur ce projet mobilisateur d'équipes ; contactez-nous.

Le développement commercial

La présence visuelle de nos partenaires sur une série de supports de communication leur offre l'exclusivité sectorielle. Une convention couvre le

secteur des secrétariats sociaux (GroupS), le secteur bancaire (CBC Banque) ainsi que le secteur de la Médecine du Travail (Mensura). Nous remercions vivement nos partenaires bien qu'ils évoluent au fil du temps. Nous avons aussi des partenariats portant sur des produits ou services. Ainsi Robert Half et Protîme sponsorisent une partie de nos formations, et Deloitte reste fidèlement notre partenaire pour la communication électronique. Des partenaires ponctuels nous ont aussi fait confiance pour des sponsorings d'activités tout au long de l'année. Nous les en remercions tous.

L'ensemble des actions commerciales et notre recherche constante d'être au plus près des besoins variés de nos membres nous permettent une fois encore d'espérer obtenir des résultats positifs. Le développement de nouveaux produits, tels que ODD/SDG ou mentorat nous a permis de continuer en 2022 à communiquer sur notre gamme élargie, avec un succès tout à fait probant pour le premier produit (une dizaine de contrats signés). L'année 2022 a été mise à profit pour investiguer en profondeur, avec le Directeur de la Fédération, la meilleure solution en ce qui concerne la commercialisation d'une plate-forme de protection des lanceurs d'alerte. Ce produit devrait se déployer en 2023 vu son côté obligatoire. D'autres petits produits d'appel ont déjà été cités précédemment. La volonté de diversifier les rentrées financières avec des produits/services à valeur ajoutée est bien dans l'ère du temps du repositionnement des CCI belges. D'autres produits sont du reste à l'étude, dont un aussi en lien avec le développement durable. Enfin, la question de l'affiliation à un groupement d'entreprises, quel qu'il soit, devient inexorablement une question qui traverse tous les réseaux, et seule une offre de services diversifiée permet de répondre aux attentes multiples et variées.

La gestion interne

Les organes statutaires se sont réunis en présentiel plutôt qu'en distanciel, comme ce fut le cas pendant le Covid. Pour rappel, le Conseil d'Administration a été installé en septembre 2020, il est composé de Mesdames Nathalie ABRASSART et Laurence DAUMERIE ainsi que Messieurs Pascal BELOT, Frédéric BERTHE, Didier BOUCKAERT, Olivier BYL, Marc CHARLOT, Arnaud DE COSTER, Denis DROUSIE, Thomas FADEL, Brice LEBLUD, Olivier MARTIN, Albert MENDICINO, Carlo MORETTIN, Luc STIEVENART, Laurent VAN BELLEGHEM, Jérôme VECCHIO et Patrick VINCENT. Le Conseil d'Administration virtuel de décembre 2020 a ensuite coopté deux administrateurs supplémentaires (qui n'étaient plus rééligibles selon nos statuts) en la personne de Messieurs Danny Roosens (Président Honoraire) et Marc Onraedt (vice-Président honoraire). En 2023, il faudra bien entendu organiser de nouvelles élections ; puisque le mandat est de 3 ans.

Lors de notre AG de juin 2022, et suite à une présidence amputée de beaucoup de ses effets en raison de la crise Covid (ou est-ce pour d'autres raisons. Cf « le mot du Président » du précédent rapport d'activités), Jérôme Vecchio a redemandé la confiance de l'AG pour un second mandat de trois ans, ce qui lui a été accordé.

Le CA, et plus précisément le CD, a poursuivi ses réflexions sur les thématiques de positionnement. Pour rappel, les axes structurants sont le rapprochement avec l'UWE, le financement des PME et la formation en alternance/ problème de

main d'oeuvre. Pour en dire un mot, le rapprochement avec l'UWE, a très bien avancé en 2022 et l'annonce d'une alliance possible entre les deux organismes est prévue en 2023.

Quant à la « formation en alternance », coordonnée par notre administrateur Marc Charlot, l'année 2022 a permis de retenter de nouvelles expériences pilotes selon un nouveau canevas et avec la collaboration supplémentaire d'un réel ensemblier, à savoir les Missions Régionales. Nos organes statutaires ont d'ailleurs placé au sein de chacune des trois MIR, un administrateur CCIH pour définir sur l'ensemble de notre zone d'action, la même philosophie et méthodologie. L'aspect concret de cette collaboration s'inscrit donc pleinement dans les axes structurants définis et surtout renforce la Chambre aussi bien dans son rôle sociétal de remise à l'emploi que de recherche de main d'œuvre pour les entreprises.

L'équipe opérationnelle se composait toujours en fin 2021 de 11 personnes salariées. Suite à la fin de la programmation Feder, nous avons mis fin au contrat d'Agnès Gryka, que nous remercions d'avoir mené la barque Rehgis jusqu'à la fin. A cette équipe salariée, on peut aussi ajouter des collaborations indépendantes, c'est le cas de Mme Karen Huysentruyt, dans le cadre du projet facilitateur URE et de Mme Audrey Vassart, ancienne employée de la CCIH, qui assume un double rôle administratif et financier dans le cadre de Rehgis et de la Chambre wallonne.

J'en profite donc ici pour que l'ensemble des administrateurs et l'ensemble de l'équipe opérationnelle soient remerciés pour la qualité de leur travail et de leur engagement, en cette période très incertaine qui semble s'enraciner pour notre plus grand déplaisir collectif.

En ce qui concerne les bâtiments, pour notre siège de Mons, la réparation de la façade arrière est au point mort et semble ne pas perturber les gros copropriétaires. La vraie question est de savoir pourquoi ? Poser la question semble en tous les cas un début de réponse. Ce n'est pas le cas pour le bâtiment de Charleroi qui est, rappelons-le, notre pleine propriété. Après la rénovation de la façade arrière en 2021, ce fut au tour de la façade avant d'être complètement rénovée en 2022. Un investissement ne venant jamais seul, une commande de pompes à chaleur et de panneaux photovoltaïques, pour installation en 2023, a été budgétée.

Dans le cadre de notre certification ISO 9001 (depuis 2001), nous avons tenu notre Revue de Direction annuelle portant sur l'année 2021. Au cours de cette réunion, les remarques / suggestions / félicitations de la part des clients extérieurs ont été passées en revue, ainsi que les contrôles en réception des marchandises et les évaluations des fournisseurs. De même, les objectifs tant généraux que par département ont été redéfinis et approuvés pour l'année 2022.

Pour rappel, la certification est octroyée à la CCIH pour : *"l'ensemble des services, y compris les formations, prestés au profit des entreprises de sa zone d'action et plus particulièrement de ses membres, pour leur développement, leur succès et l'essor économique local »*.

L'envers du décor

Toutes ces missions de la Chambre ne pourraient voir le jour sans une équipe institutionnelle et opérationnelle forte, soudée par un esprit de service et d'efficacité. Cette motivation se manifeste aussi dans la représentativité de ses mandats. Il n'est pas inutile de rappeler que le développement local d'une région se base sur une synergie des différents acteurs. C'est à cet effet que, pour représenter les entreprises locales auprès de différentes autorités et coordonner ses activités avec celles d'autres acteurs locaux, la CCIH mandate des représentants aux travaux d'un certain nombre d'institutions et organismes à caractère socio-économique.

Mandats exercés dans la région de Charleroi

- CDS (Comité de Développement Stratégique) : 2 représentants directs et participations à différentes commissions
- Charleroi entreprendre (ex-HERACLES) : 1 représentant dans la structure faitière émanant du CDS
- Charleroi Expo : 1 représentant AG (faillite déclarée en 2019 et mise liquidation en 2021)
- Université Ouverte (résultat de la fusion du Cunic/Cifop) : 1 administrateur
- MIREC (Mission Régionale pour l'Emploi de Charleroi) : 1 représentant

Mandats exercés dans la région du Centre

- Régie Communale Autonome : 1 administrateur
- Gestion Centre-Ville : 1 administrateur
- Mission Régionale pour l'Emploi du Centre : 2 administrateurs
- TV Régionale du Centre: 1 administrateur et membre du comité de direction
- Conseil Economique et Social de la Communauté Urbaine du Centre : 2 représentants
- PACO : un poste d'observateur

Mandats exercés dans la région de Mons-Borinage

- IDEA : 1 administrateur et 1 observateur dans un comité spécifique
- « Cœur de Hainaut » : 1 administrateur (qui a la Présidence).
- Maison de l'Entreprise : 1 administrateur
- Mission Régionale pour l'Emploi de Mons-Borinage : 1 administrateur
- Comité Economique et Social Mons-Borinage : 1 représentant
- TV Régionale de Mons-Borinage : 1 administrateur

Rappelons que le Conseil d'Administration de la Chambre a défini une politique de gestion des mandats par laquelle ceux-ci sont proposés en priorité aux administrateurs et sont liés à cette fonction.

La CCIH est en outre représentée au sein de conseils ou d'organismes tels que la Chambre Wallonne de Commerce et d'Industrie (CWCI), la Fédération des CCI de Belgique, Digichambers SA, l'Accreditation Board de la Fédération, la Commission PME de la FEB, le Groupe de Travail « fiscalité locale » de l'UWE ainsi que le Comité stratégique de l'UWE (Président de la CCIH) et son Conseil d'Administration (Président de la Chambre Wallonne).

Un mot sur la Chambre Wallonne de Commerce et d'Industrie, présidée par Philippe Barras. Ce dernier est très proche du réseau des CCI depuis de nombreuses années et a été jusqu'à récemment administrateur de la CCIBW. Il relève le défi des dossiers en cours et du renforcement de notre positionnement institutionnel. Merci à lui pour sa disponibilité en faveur du réseau wallon des CCI.

Enfin, la Chambre propose aussi des juges sociaux, représentants des employeurs au Tribunal du Travail du Hainaut (Charleroi et Mons) ainsi qu'à la Cour du Travail du Hainaut siégeant à Mons. Les mandats y sont d'une durée de 5 ans. Pour les deux Tribunaux, un appel permanent existe pour constituer une réserve.

La liste des mandats de représentation détenus par la Chambre et donc notre présence dans plusieurs lieux de réflexion et de concertation démontre notre volonté de participer à la valorisation du potentiel économique de nos régions.

Notre présence en tant qu'acteur de proximité et partenaire économique local doit servir à conforter les chefs d'entreprise dans leur volonté de s'y investir davantage.

CONCLUSIONS

La volonté commune de renforcer nos métiers, notre concept de tierce-partie, notre poids institutionnel, ... se retrouve dans le programme d'accréditation du réseau belge, organisé et chapeauté par la Fédération. Le paysage institutionnel belge évoluant rapidement, le réseau belge des CCI est contraint de préserver une vue d'ensemble uniforme et d'éviter les conflits régionaux inter-CCI. La poursuite de la dématérialisation de l'offre ainsi que la recherche de nouveaux partenaires et produits se poursuit inlassablement. Le réseau privé belge des CCI, à ancrage local mais intégré à l'échelon international, reste donc bien une originalité qui fait toujours sens.

Le développement des Chambres, et de la nôtre en particulier, tient compte de la dualité existante dans les CCI entre les activités commerciales et les activités institutionnelles. La Chambre de Commerce et d'Industrie du Hainaut est, et restera donc, exclusivement au service des entreprises. Ouverte, en toute indépendance, aux partenariats, et bien décidée, comme dans les années antérieures, à contribuer activement au développement local de sa zone d'action et de la Wallonie, par l'entremise de la Chambre wallonne.

Avec les années Covid, et maintenant avec les tensions géopolitiques, nous sommes passés de la résilience à l'incertitude permanente. Même si le risque est inhérent au monde de l'entreprise ; c'est uniquement ensemble que nous ferons face à l'incertitude et que nous en sortirons !

B.M.

<u>BILAN AU 31 DECEMBRE</u>		
<u>ACTIF</u>	<u>31-12-2022</u>	<u>31-12-2021</u>
ACTIFS IMMOBILISES	358.152,39	375.524,02
I. FRAIS D'ETABLISSEMENT	0,00	0,00
II. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12.801,89	0,00
III. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	301.641,29	320.651,02
A. Terrains et Constructions	610.312,24	610.312,24
Amortissements	- 336.992,00	- 319.246,44
C. Mobilier et matériel roulant	104.951,11	104.292,43
Amortissements	- 84.471,91	- 74.707,21
F. Immobilisation en cours et acomptes versés	7.841,85	-
IV. IMMOBILISATIONS FINANCIERES	43.709,21	54.873,00
C. Autres immobilisations financières	43.709,21	54.873,00
ACTIFS CIRCULANTS	2.247.184,99	2.087.897,26
V. CREANCES A PLUS D'UN AN	0,00	0,00
VI. STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXECUTION	0,00	0,00
VII. CREANCES A UN AN AU PLUS	151.032,98	115.358,52
A. Créances commerciales		
Clients	102.839,38	64.450,08
Produits à recevoir	17.653,76	14.547,19
B. Autres créances		
Avances ONSS	9.032,46	8.859,90
TVA à récupérer	21.507,38	27.501,35
VIII. PLACEMENTS DE TRESORERIE	709.683,72	714.216,57
B. Autres placements	709.683,72	714.216,57
IX. VALEURS DISPONIBLES	1.331.563,07	1.229.943,07
Banques, Caisses	1.331.563,07	1.229.943,07
X. COMPTES DE REGULARISATION	54.905,22	28.379,10
Charges à reporter	18.392,52	-
Produits acquis	36.512,70	28.379,10
TOTAL DE L'ACTIF	2.605.337,38	2.463.421,28

BILAN AU 31 DECEMBRE		
PASSIF	31-12-2022	31-12-2021
FONDS SOCIAL	2.107.377,91	2.063.736,26
I. FONDS ASSOCIATIFS	580.197,67	580.197,67
Patrimoine de départ	580.197,67	580.197,67
III. PLUS-VALUES DE REEVALUATION	0,00	0,00
IV. FONDS AFFECTES	245.636,48	245.636,48
Fonds social de réserve	245.636,48	245.636,48
V. RESULTAT REPORTE	1.281.543,76	1.237.902,11
Bénéfice reporté	1.281.543,76	1.237.902,11
VI. SUBSIDE EN CAPITAL	0,00	0,00
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	131.031,47	106.281,47
VII. PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	131.031,47	106.281,47
DETTES	366.928,00	293.403,55
VIII. DETTES A PLUS D'UN AN	0,00	0,00
IX. DETTES A UN AN AU PLUS	338.516,20	279.012,55
C. Dettes commerciales	11.711,66	31.198,64
Fournisseurs	6.058,94	26.046,51
Factures à recevoir	5.652,72	4.351,88
Notes de crédits à établir	-	800,25
D. Acomptes reçus	246.571,45	193.601,45
Avance reçue Rehgis	145.067,51	145.067,51
Avance reçue SIEX	40.000,00	-
Acompte carnets ATA	61.503,94	48.533,94
E. Dettes Fiscales, Salariales et Sociales	80.233,09	54.212,46
Dette fiscale estimée	488,18	463,78
Provision pécules de vacances	64.144,91	53.748,68
Autres dettes sociales	15.600,00	-
X. COMPTES DE REGULARISATION	28.411,80	14.391,00
Produits à reporter	20.500,00	7.300,00
Cotisations année suivante	7.911,80	7.091,00
TOTAL DU PASSIF	2.605.337,38	2.463.421,28

BILAN AU 31 DECEMBRE		
COMPTE DE RESULTATS	31-12-2022	31-12-2021
I. VENTES ET PRESTATIONS	1.141.139,65	842.632,33
A. Chiffre d'affaires	1.141.139,65	839.263,44
D. Autres produits d'exploitation	-	3.368,89
II. COUT DES VENTES ET PRESTATIONS	1.074.536,84	798.393,36
A. Approvisionnements et marchandises	190.055,15	125.909,74
Achats Fournitures et services	190.055,15	125.909,74
B. Services et biens divers	182.370,04	151.849,86
C. Rémunérations, Charges sociales et pensions	638.686,45	470.159,38
D. Amortissements et réductions de valeurs sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	28.427,37	30.132,96
E. Réductions valeur s/créances commerciales	0,00	0,00
F. Provisions pour risques et charges (- pour reprise)	24.750,00	10.000,00
G. Autres charges d'exploitation	10.247,83	10.341,42
III. RESULTAT D'EXPLOITATION	66.602,81	44.238,97
IV. PRODUITS FINANCIERS	809,14	1.268,82
B. Produits de placements de trésorerie	808,64	1.001,73
C. Autres produits financiers	0,50	267,09
V. CHARGES FINANCIERES	7.158,24	2.057,78
A. Charges des dettes	2.465,16	2.055,65
B. Réductions de valeur	4.692,72	-
C. Autres charges financières	0,36	2,13
VI. RESULTAT COURANT	60.253,71	43.450,01
VII. PRODUITS D'EXPLOITATION NON-RECURRENENTS	0,00	0,00
VIII. CHARGES D'EXPLOITATION NON-RECURRENENTES	16.123,79	0,00
X. IMPÔTS	488,27	463,83
IX. RESULTAT DE L'EXERCICE	43.641,65	42.986,18

<u>BILAN AU 31 DECEMBRE</u>		
<u>AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS</u>	<u>31-12-2022</u>	<u>31-12-2021</u>
Boni ou Mali à affecter	1.281.543,76	1.237.902,11
1) Bénéfice de l'exercice à affecter	43.641,65	42.986,18
2) Bénéfice reporté de l'exercice précédent	1.237.902,11	1.194.915,93
3) Prélèvement sur les fonds affectés	-	-
Affectation	1.281.543,76	1.237.902,11
1) Transfert au résultat reporté	1.281.543,76	1.237.902,11
2) Transfert aux fonds affectés	-	-

BUDGET

CCI Hainaut	BUDGET 2022	REEL 2022	BUDGET 2023
RECETTES			
Cotisations annuelles	180.000,00	181.394,00	190.000,00
Mandats	3.000,00	1.398,60	3.000,00
Evénements & Formations	126.000,00	156.779,52	124.000,00
Partenariat structurel	50.000,00	50.000,00	38.000,00
Guichet d'entreprise	26.500,00	26.900,39	28.000,00
Produits export	408.500,00	514.380,21	457.200,00
Projets (ReHGIS)	100.000,00	85.500,00	0,00
Prestations diverses	16.900,00	20.700,54	48.900,00
Aides salariales	32.400,00	96.040,76	100.500,00
Produits financiers	1.000,00	649,77	1.000,00
Reprise de provision	0,00	35.750,00	0,00
Produit exceptionnel et / ex antérieur	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES	944.300,00	1.169.493,79	990.600,00
DEPENSES			
Evénements & Formations (hors salaires)	76.300,00	102.840,51	71.300,00
Guichet d'entreprise	1.200,00	663,89	1.000,00
Produits export (hors salaires)	84.000,00	72.185,72	80.000,00
Cotisations payées	18.000,00	18.217,00	19.000,00
Projets - hors salaires	10.000,00	2.500,00	1.000,00
Bâtiments	25.000,00	62.121,39	31.900,00
Prestations diverses	2.250,00	11.021,00	2.950,00
Frais généraux CCIH	99.500,00	95.367,45	94.900,00
Formation du personnel	2.000,00	4.064,20	2.000,00
Appointements & Charges sociales	565.000,00	638.686,45	640.000,00
Amortissements	30.000,00	28.427,37	32.000,00
Réduction de valeur et provision	0,00	76.623,79	0,00
Autres charges	11.000,00	10.736,10	10.700,00
Charges financières	1.800,00	2.397,27	2.200,00
Charge exceptionnelle et / ex antérieur	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES	926.050,00	1.125.852,14	988.950,00
RESULTAT	18.250,00	43.641,65	1.650,00

La CCI Hainaut

La CCI Hainaut apporte, aux entreprises de sa zone d'activités, des services de qualité qui visent à promouvoir et à développer l'essor économique.

Emanation des entreprises, la CCI Hainaut, c'est...

- Un réseau privé d'entreprises de toutes tailles et de tous secteurs
- Une large gamme de services à valeur ajoutée, du networking à l'internationalisation en passant par la formation et l'accompagnement individuel d'entreprises.
- Un rôle institutionnel reconnu de représentation des entreprises dans le cadre du développement économique local
- Le représentant régional accrédité du réseau mondial des CCI
- Une neutralité et une indépendance affirmées
- Des collaborateurs spécialisés à votre service.
- Un conseil d'administration composé principalement de dirigeants d'entreprises.
- Un millier d'entreprises membres qui nous font confiance.

Etre actif au sein de la Chambre de Commerce et d'Industrie, c'est contribuer au développement économique durable du Hainaut et participer activement à la valorisation de son image

Visitez notre site internet

www.ccih.be

Antenne de Charleroi (siège social)
Avenue général Michel, 1 C - 6000 Charleroi
Tél : 071/32.11.60
info@ccih.be

Antenne de Mons
Parc Initialis - Bâtiment UNITIUM
Boulevard André Delvaux, 15 - 7000 Mons
Tél : 065/22.65.08

Nos partenaires structurels :



Deloitte
Fiduciaire